



**Saint
Gravé**

COMMUNE DE SAINT GRAVÉ

TABLEAU DES DELIBERATIONS DU

19 décembre 2023

L'an deux mil vingt-trois, le dix neuf décembre à dix neuf heures, le Conseil Municipal de la Commune de SAINT GRAVÉ dûment convoqué le douze décembre, s'est réuni en session ordinaire, à la mairie, sous la présidence de Monsieur BONNE Dominique, Maire,

Nombre de conseillers municipaux

- En exercice : 15
- Présents : 11
- Votants : 14

PRÉSENTS : BONNE Dominique, BROHAN Paul, DRUGEON Marie-Christine, GAUCHER Aline, HUGUEL Yves, JÉHANNO Stéphane, LEBEDEFF William, LE CARS Yannick, MONNIER Régis, PANHALEUX Firmin, POSSÉMÉ André.

ABSENTS EXCUSÉS : AUTRAN Thierry, MANHÈS Christine, PIQUET Joseline.

POUVOIRS : AUTRAN Thierry donne pouvoir à LEBEDEFF William, MANHÈS Christine donne pouvoir à BONNE Dominique, PIQUET Joseline donne pouvoir à BROHAN Paul.

ABSENT NON EXCUSE : NEVOUX Claude

SECRÉTAIRE DE SÉANCE : BROHAN Paul

N° DELIBÉRATION	OBJET	ANNEXE	DÉCISION DU CONSEIL
2023-12-01	Tarifs communaux 2024		Approuvé - 14 voix POUR
2023-12-02	Exécution des dépenses budgétaires pour 2024		Approuvé - 14 voix POUR
2023-12-03	Reste à réaliser		Approuvé - 14 voix POUR
2023-12-04	Décisions modificatives		Approuvé - 14 voix POUR
2023-12-05	Admissions en non-valeur		Approuvé - 14 voix POUR
2023-12-06	Devis "Tisser graffer à ST Gravé"		Approuvé - 8 voix POUR - 3 voix CONTRE - 3 voix ABST
2023-12-07	Maisons fleuries		Approuvé - 14 voix POUR
2023-12-08	Renouvellement photocopieur secrétariat		Approuvé - 13 voix POUR - 1 VOIX CONTRE - 0 ABST
2023-12-09	Renouvellement convention paie CDG		Approuvé - 14 voix POUR
2023-12-10	Convention utilisation terrain de sport	convention	Approuvé - 14 voix POUR
2023-12-11	Dossiers banque alimentaire		Approuvé - 14 voix POUR
2023-12-12	Référent déontologue		Approuvé - 14 voix POUR
2023-12-13	Contrat vérification périodique réglementaire des bâtiments communaux		Approuvé - 14 voix POUR
2023-12-14	convention mise à disposition d'un agent communal		Approuvé - 14 voix POUR

Visa Préfecture : 22 décembre 2023

Date affichage + parution site internet : 22 décembre

Certifié exacte le : 22 décembre 2023

Le Maire
D. BONNE

Le Secrétaire de Séance
P. BROHAN

